

# Projet Maroc-Suisse de propriété intellectuelle

**Le projet vise à permettre aux entrepreneurs, créateurs, chercheurs et producteurs du Maroc à bénéficier d'une protection efficace en matière de propriété intellectuelle (PI).**

## Historique et contexte du projet

Considéré comme un pays à revenu intermédiaire inférieur, le Maroc est à la veille d'une transformation économique. De récentes réformes politiques ont apporté de la stabilité et renforcé l'État de droit. Elles ont été complétées par des mesures économiques visant à accélérer la privatisation et à restructurer le système financier. Malgré ces réformes, le Maroc a traversé une phase importante de décélération en raison de sécheresses et de la hausse des tensions inflationnistes. Les initiatives plus récentes du gouvernement incluent de nouvelles réglementations pour l'investissement privé et des réformes fiscales. Un cadre solide pour la propriété intellectuelle est ainsi essentiel pour permettre au Maroc de continuer à attirer les investissements dans le commerce entre l'Europe et l'Afrique.

Le rôle de la PI dans le développement socio-économique est reconnu par le Maroc. L'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale (OMPIC) poursuit une stratégie globale pour la période 2022 à 2026, dont l'un des piliers consiste à bâtir un écosystème de la PI favorable à l'entrepreneuriat, à l'innovation et à la créativité. Le Maroc possède une législation en PI, marques, droit d'auteur et indications géographiques (IG). Il est également membre de plusieurs traités administrés par l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle et participe à des projets de coopération ponctuels. Pourtant, malgré ces bases solides, le potentiel de son système de PI n'est pas pleinement exploité. Il serait possible d'améliorer la coordination entre institutions et de développer une approche stratégique nationale plus consolidée. Certaines lois en PI pourraient être modernisées, et les efforts en termes d'application des droits de PI (DPI) renforcés afin de lutter efficacement contre le piratage et la contrefaçon. Il serait également avantageux d'accroître la sensibilisation à la propriété intellectuelle dans le pays afin d'améliorer l'efficacité des régimes de PI pour les consommateurs et les entreprises. En outre, les accords de libre-échange conclus par le Maroc (notamment celui avec les États de l'AELE) pourraient être davantage utilisés pour le commerce international de biens et de services « made in Morocco ».

Le projet a été planifié en concertation avec les principales parties prenantes marocaines du système national de PI. Il reflète les besoins et priorités qu'elles ont exprimés et vise à renforcer les capacités des secteurs public et privé marocains à tirer parti des DPI dans une optique de croissance économique. Par ailleurs, le projet a également pour objectif de soutenir les efforts du gouvernement marocain pour le développement économique du pays, tel qu'envisagé dans son Nouveau Modèle de Développement décrivant sa vision jusqu'en 2035.

## Buts et objectifs

Les principaux buts et objectifs du projet pertinents pour le Maroc sont notamment les suivants :

### Quelques données

#### Durée du projet

Janv. 2024 – déc. 2027

#### Budget total

1 500 000 CHF

#### Organisme donateur

Secrétariat d'État à l'économie (SECO)

#### Organisme de mise en œuvre

Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle (IPI)

#### Principal partenaire

- Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale (OMPIC)

#### Fiche signalétique du Maroc

Population : 32,56 millions d'habitants  
Superficie : 710 850 km<sup>2</sup>  
Croissance annuelle du PIB : 1,1 % (2022)  
PIB par habitant : 3527,9 USD (2022)

- développer une **législation et des stratégies de PI** qui contribuent à améliorer les conditions-cadres pour l'investissement et l'innovation;
- renforcer les organismes chargés de **l'enregistrement et de l'administration des DPI** pour fournir des services efficaces et conviviaux;
- renforcer les capacités des organismes de DPI, des représentants du milieu académique et du secteur privé pour la **promotion, l'acquisition et l'utilisation des DPI** ainsi que **leur transfert** aux utilisateurs potentiels;
- consolider les capacités nationales en matière d'**application des DPI**.

## Activités

Le projet vise à contribuer à permettre aux entrepreneurs, créateurs, chercheurs et producteurs du Maroc de bénéficier d'une protection efficace en PI. À cette fin, diverses activités seront mises en œuvre pour renforcer le cadre légal de la protection de la PI, par exemple contribuer à la révision et à la modernisation de la législation et des réglementations en matière de PI. Les activités du projet se concentreront spécifiquement sur l'amélioration de la qualité des brevets, des marques et des IG tout en améliorant leur application. L'application sera également soutenue au travers d'interventions visant à renforcer les capacités de règlement extrajudiciaire des litiges et par le biais d'une campagne de visibilité nationale sur l'utilisation des IG. Concernant la sensibilisation à la PI, le projet sera axé sur le soutien au transfert de connaissances et de technologies et sur l'amélioration de la sensibilisation des entreprises en sur les opportunités de commercialisation de la PI. Enfin, le projet visera à optimiser encore l'application de la PI par les autorités compétentes au travers de bonnes pratiques et d'échanges avec leurs homologues internationaux.

## Alignement sur les priorités générales de développement du Maroc

Le Nouveau Modèle de Développement (2021-2035) esquisse la vision globale du gouvernement du Maroc. Ce plan prévoit notamment de faire du Maroc un centre de l'innovation, de la recherche et de l'enseignement supérieur, ainsi qu'un champion de l'énergie à faible teneur en carbone, et d'améliorer la qualité et la compétitivité des produits marocains en utilisant le label « made in Morocco ». La stratégie 2022-2026 de l'OMPIC mise en premier lieu sur la création d'un environnement favorable à l'innovation et à la créativité, l'offre de services modernes et efficaces pour la protection des actifs intangibles, l'évolution vers une organisation proactive et efficiente ainsi que l'accélération de sa propre transformation numérique. Le Nouveau Modèle de Développement reconnaît également le besoin d'optimiser le capital intangible via la recherche et l'innovation, et d'accroître l'apport du Maroc aux chaînes de valeur internationales. Les activités prévues dans le projet compléteront les objectifs et ambitions du Maroc dans son approche du développement national. La révision de la législation en PI et les activités de renforcement des capacités contribueront également aux services des partenaires. Les activités visant à consolider encore la coopération entre institutions seront cruciales pour accompagner le Maroc à identifier des synergies dans diverses activités gouvernementales pouvant être utilisées pour encourager l'innovation et la créativité dans son économie.

## Bénéficiaires

**Bénéficiaires directs** : Le gouvernement marocain sera un bénéficiaire direct, en particulier l'OMPIC, qui relève du ministère de l'Industrie et du Commerce.

Les **autres bénéficiaires directs incluent** certaines parties prenantes du système national de PI, tels que le Bureau Marocain du Droit d'Auteur (BMDA) sous le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, l'Administration des Douanes et Impôts Indirects, le ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, la Direction de la Préservation du Patrimoine de l'Innovation et de la Promotion, le ministère du Tourisme, du Transport Aérien de l'Artisanat et de l'Économie Sociale, l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA), les chambres de commerce, les centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI), les universités, les centres de recherche, les consultants en PI ainsi que certaines associations de producteurs au bénéfice d'IG.

### Pour plus d'information, veuillez contacter

Nathalie Hirsig, coordinatrice de projet, Berne, Suisse : [Nathalie.Hirsig@ipi.ch](mailto:Nathalie.Hirsig@ipi.ch) • +41 31 377 72 03

Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle (IPI) [www.ipi.ch](http://www.ipi.ch)